

AVIS PUBLIC

PROMULGATION - RÉOLUTION CA17 090093

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), lors de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2017, la résolution suivante :

Résolution CA17 090093 autorisant, pour l'emplacement constitué des lots 1999249, 1999321 et 1999354 du cadastre du Québec, l'aménagement paysager du site dans le cadre de la démolition et de la reconstruction d'une partie de l'immeuble portant le numéro 8845, boulevard Saint-Laurent, situé dans le quadrilatère délimité par les boulevards Crémazie et Saint-Laurent, la rue Legendre et l'avenue Henri-Julien - Zone 0528 (dossier 1174039004).

Cette résolution a reçu l'approbation du directeur de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert du certificat de conformité délivré le 17 mai 2017.

Cette résolution est entrée en vigueur le 17 mai 2017 et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Montréal, ce trente et unième jour de mai deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement